



Rapport économique 2023

Tunisie

22 mai 2024

Executive Summary

Malgré des pronostics pessimistes du fait des facteurs de risque élevés tant au niveau interne qu'international, l'année 2023 a été pour l'économie tunisienne une année de relative résilience. Le déficit budgétaire est resté stable à -6,6% du PIB, le déficit du compte courant a baissé à -2,5% du PIB (2022 : -8,6%) et la dette extérieure a diminué à 51,2% du PIB (2022 : 57,6%). La reprise déjà modeste d'après le COVID-19 a toutefois connu un net ralentissement. La croissance du PIB a en effet baissé à 0,4% (2022 : 2,6%). L'inflation a atteint 9,3% en 2023 (2022 : 8,3%) et le taux de chômage a augmenté à 16,4% (2022 : 15,2%). La Tunisie a également connu des pénuries de produits de base du fait de la baisse de la production locale et de la réduction des importations pour faire face aux difficultés de la balance courante. Il s'agit d'un phénomène nouveau dans le vécu des Tunisiens qui a touché des aliments de base dont les céréales, le sucre, le lait et les médicaments.

Un sondage réalisé en juin 2024 auprès des entreprises suisses en Tunisie démontre que celles-ci sont relativement optimistes quant à la résilience de l'économie tunisienne : 47% d'entre elles décrivent certes la situation économique actuelle comme « mauvaise » (juin 2023 : 73%), mais 53% considèrent les perspectives économiques comme « stables » et même 13% comme positives. 67% d'entre elles se disent même prêtes à investir et 57% à recruter, témoignant ainsi d'une certaine confiance en l'avenir de l'économie tunisienne à moyen terme.

La taille limitée et la relative complexité du marché tunisien ainsi que l'incertitude économique et financière du pays rendent le marché tunisien généralement peu attractif pour les exportateurs suisses. Selon les statistiques suisses, les exportations suisses en Tunisie n'ont d'ailleurs atteint que CHF 163,5 millions en 2023 et ont consisté essentiellement en produits pharmaceutiques, produits du tabac, appareils électriques et électroniques et machines industrielles.

Pour les investisseurs suisses en revanche, la Tunisie offre des opportunités et des conditions plus favorables. Des opportunités existent particulièrement dans les secteurs de l'agroalimentaire, du textile, de l'automobile, de l'aéronautique, des énergies renouvelables, de l'eau, de la protection du climat, du numérique et du tourisme médical. Le régime réglementaire applicable aux entreprises totalement exportatrices offre des avantages intéressants, auxquels s'ajoutent diverses mesures fiscales et financières d'incitation à l'investissement. La récente révision de la réglementation des changes devrait aussi contribuer à faciliter les flux financiers. La série d'accords économiques bilatéraux entre la Tunisie et la Suisse offre un cadre généralement favorable aux investisseurs suisses. Une centaine d'entreprises suisses ou à participation suisse sont présentes en Tunisie, offrant plus de 13'500 emplois et plaçant la Suisse au 10^e rang des pays étrangers créateurs d'emplois en Tunisie. La pleine réalisation du potentiel des investissements suisses en Tunisie dépendra toutefois en grande partie d'un retour à la stabilité économique et financière et de la capacité des autorités tunisiennes à améliorer le climat des affaires et à mieux faire connaître et mettre en avant les atouts du pays.

TABLE DES MATIÈRES

1	SITUATION ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENTS DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE	3
2	SECTEURS PRIORITAIRES ET OPPORTUNITÉS POUR LES ENTREPRISES SUISSES	4
3	POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE	6
3.1	Politique et priorités du pays hôte	6
3.2	Perspectives pour la Suisse	7
4	COMMERCE EXTÉRIEUR	7
4.1	Evolution et perspectives générales	7
4.2	Commerce bilatéral	8
5	INVESTISSEMENTS DIRECTS	9
5.1	Evolution et perspectives générales	9
5.2	Investissements bilatéraux	9
6	PROMOTION ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE	10
6.1	Instruments de la promotion économique extérieure suisse	10
6.2	Intérêt du pays hôte pour la Suisse	10
	ANNEXE 1 – Structure de l'économie	11
	ANNEXE 2 – Principales données économiques	12
	ANNEXE 3 – Partenaires commerciaux	13
	ANNEXE 4 – Echanges commerciaux bilatéraux	14
	ANNEXE 5 – Principaux pays investisseurs	15

1 SITUATION ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENTS DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Malgré des pronostics pessimistes du fait des facteurs de risque élevés tant au niveau interne qu'au niveau international, l'année 2023 a finalement été pour l'économie tunisienne une année de relative résilience. La reprise déjà modeste d'après le COVID-19 a toutefois connu un net ralentissement. La croissance du PIB a en effet baissé à 0,4% (2022 : 2,6%) en raison de la faiblesse de la demande intérieure et de la sécheresse qui a affecté le secteur agricole. L'inflation a atteint 9,3% en 2023 (2022 : 8,3%) avec un record en février suivi d'une atténuation au cours du reste de l'année, entraînée par la faiblesse de la demande intérieure et la baisse des cours mondiaux des commodités. Le taux de chômage a augmenté à 16,4% (2022 : 15,2%) en raison du ralentissement de secteurs à forte intensité de main d'œuvre comme l'agriculture et la construction. Le taux de participation au marché du travail a continué à baisser, le quatrième trimestre enregistrant une perte nette de 83'000 emplois, surtout parmi les femmes.¹ Le déficit budgétaire est resté inchangé à -6,6% suite à une augmentation plus modeste que prévue des recettes fiscales alors que les dépenses continuent de croître. Les performances relativement modestes des impôts indirects, en particulier de la TVA et des droits de douanes, ont pesé sur les recettes fiscales globales. En revanche les impôts directs ont fait preuve de plus de résilience, les impôts sur les revenus du travail étant moins sensibles aux variations à court terme de la croissance.² La dette publique (sans compter les entreprises publiques dont une grande partie est garantie par l'État) a quelque peu baissé pour atteindre 76,5% du PIB en 2023 (2022 : 79,9 % du PIB). En revanche, la Tunisie a de plus en plus sollicité les marchés locaux comme source de financement, réduisant ainsi la part de la dette extérieure dans la dette totale à 51,2% (2022 : 57,6%). Ce financement domestique a nécessité un niveau élevé de refinancement auprès des banques locales et de la Banque centrale de Tunisie.³ Jusque-là le dinar tunisien et les réserves de change (3,9 mois d'importation fin 2023) ont toutefois fait preuve de résilience.

Dans ce contexte, l'agence de notation Moody's a abaissé la note souveraine de la Tunisie en janvier 2023, la classant « pays à risque très élevé » (Caa2) avec perspectives négatives, estimant qu'à moins d'une amélioration opportune des perspectives de financement externe, la probabilité de défaut pourrait augmenter au-delà de ce qui est compatible avec une notation Caa2.⁴ En décembre 2023, l'agence de notation Fitch Ratings a quant à elle maintenu la notation souveraine de la Tunisie à CCC-. Cette décision serait en grande partie expliquée par la « persistance des niveaux élevés des besoins de financement du budget, conjuguée à une capacité limitée de mobilisation de ressources extérieures, une régression des ressources disponibles sur le marché intérieur et la lenteur du rythme d'avancement des réformes ».

En termes de réformes précisément, après une longue période de suspension de l'activité parlementaire décidée par le Président Kais Saïed le 25 juillet 2021, un nouveau Parlement a pris ses fonctions en mars 2023. De même, un nouveau chef du gouvernement a été nommé en août en la personne d'Ahmed Hachani.

En renonçant finalement à approuver le programme de prêt avec le FMI d'une valeur de USD 1,9 milliard, pourtant négocié par le gouvernement tunisien et qui avait fait l'objet d'un staff-level agreement en octobre 2022, les autorités tunisiennes ont signifié à la communauté internationale qu'elles comptaient prioriser la stabilité sociale et se reposer sur leurs propres ressources pour faire face aux importants défis économiques et financiers, quitte à devoir faire d'importants sacrifices.

Dans le cadre du programme national des réformes, le gouvernement a ainsi présenté en janvier sa stratégie nationale pour l'amélioration du climat des affaires 2023-2025, avec 34 axes répartis sur 15 thématiques et 158 mesures approuvées dont 17 mesures d'urgence, 121 mesures à mettre en œuvre d'ici fin 2023 et 37 d'ici fin 2024. Ces mesures ont pour objectif de renforcer l'attractivité de la Tunisie et d'améliorer son rang dans les différents classements internationaux. Plus de la moitié d'entre elles se concentrent sur quatre thématiques principales, qui sont le commerce transfrontalier, la réglementation de change,⁵ les marchés publics et les services financiers. Le programme prévoit également un cadre institutionnel de pilotage et de suivi de la mise en œuvre des mesures prioritaires.⁶

¹ <https://documents1.worldbank.org/curated/en/099034203282315663/pdf/IDU07a91275108aea04aa90a8910b9455001fc2f.pdf>

² Idem

³ Idem

⁴ En mars 2024, L'agence de notation Moody's annonce le relèvement de la perspective de la note souveraine de la Tunisie de « négative » à « stable », tout en maintenant la note d'émetteur à long terme du pays en devises étrangères et en monnaie locale à « Caa2 ».

⁵ Tel que prévu dans le programme, un nouveau code des changes a été soumis au Parlement suite à son adoption en Conseil des ministres en mars 2024. Il vise la libéralisation des procédures d'investissement étranger et la possibilité d'ouverture de comptes en devises ou en dinars convertibles pour les détenteurs de ressources en devises.

⁶ http://www.mdici.gov.tn/wp-content/uploads/2023/01/Strategie_nationale_pour_l_amelioration_du_climat_des_affaires-1.pdf

En matière de lutte contre la corruption, la commission de réconciliation pénale mise en place par décret présidentiel en mars 2022⁷ n'a pas atteint ses objectifs. En revanche, l'année 2023 a été marquée par une vague de poursuites judiciaires et d'arrestations de membres de la communauté d'affaires. Ces arrestations ont été opérées sur fond de soupçons de corruption financière et d'affaires variées de droit commun. De plus, un nouveau décret présidentiel en septembre 2023 a signifié le lancement d'un audit général des opérations d'intégration et de recrutement dans la fonction publique entre 2011 et 2021.

Le Groupe de la Banque mondiale a lancé en juin 2023 un nouveau cadre de partenariat-pays (CPF) avec la Tunisie pour appuyer le plan de développement du gouvernement en faveur d'une expansion économique. Doté d'une enveloppe annuelle de USD 500 millions, ce CPF s'appuie sur le plan de développement 2023-2025 de la Tunisie et sa vision 2035.

En septembre 2023, la Tunisie a accueilli la 6^e édition de la conférence internationale « Financing Investment and Trade in Africa » (FITA2023) organisée par le Conseil d'Affaires Tuniso-Africain (TABC). L'événement a réuni plus de 750 chefs d'entreprises venant de plus de 50 pays. La FITA 2023 avait pour objectif de positionner la Tunisie sur la route du commerce, de l'énergie et du numérique vers l'Afrique subsaharienne.

2 SECTEURS PRIORITAIRES ET OPPORTUNITÉS POUR LES ENTREPRISES SUISSES

L'économie de la Tunisie est historiquement liée aux secteurs de l'agriculture et de la pêche (9,5% du PIB), de l'extraction de ressources naturelles avec l'extraction de pétrole et de gaz (3,7% du PIB), des industries manufacturières et en particulier des industries mécaniques et électriques, du textile, de l'habillement et du cuir, et des industries agroalimentaires (15,3% du PIB), ainsi que du tourisme (4% du PIB mais avec une contribution indirecte au PIB estimée à >10%). Tous ces secteurs ont d'importants défis à relever pour rester concurrentiels sur le marché international. L'économie tunisienne reste également particulièrement exposée aux aléas cycliques des secteurs de l'agriculture et du tourisme, et dépendante de la consommation des ménages (73% du PIB).

Les services, notamment dans les branches de l'hôtellerie et de la restauration, ont enregistré une croissance de 12,8% pour l'année 2023, témoignant de la reprise progressive du secteur du tourisme. Toutefois, le secteur agricole a continué à faire face à des obstacles majeurs du fait des conditions climatiques défavorables qui ont persisté pendant trois années consécutives, entraînant une réduction de 11% de la production agricole. Les mesures d'adaptation au changement climatique deviennent une urgence et une priorité.⁸

En termes d'emplois, le secteur des services représente la majorité des emplois (54% du total des emplois), suivi des industries manufacturières (18%), du secteur de l'agriculture et de la pêche (15%), et des industries non manufacturières (13%).⁹

Pour les investisseurs et les producteurs notamment suisses, la Tunisie offre des opportunités notamment dans les domaines suivants :

- Dans le secteur de l'agroalimentaire en général et de l'agriculture biologique en particulier, qui connaît un important essor dans le pays. La Tunisie est le 1^{er} pays exportateur de dattes en valeur. Elle est également le 2^{ème} pays exportateur africain de produits biologiques et a les plus grandes surfaces d'oliveraies biologiques au monde.
- Dans le secteur du textile, la Tunisie est le 9^{ème} fournisseur de l'Europe (2^{ème} pour la France), avec les filières des sous-vêtements/maillots de bain et du denim particulièrement bien développés. La filière des vêtements techniques est également bien développée, avec un vêtement de travail sur trois vendu en Europe fabriqué en Tunisie.
- Dans le secteur de l'automobile, la Tunisie dispose d'une expertise dans le domaine des composants automobiles. Elle se place au 3^{ème} rang des pays exportateurs de composants automobiles en Afrique et est bien intégrée dans les filières globales de production.
- Dans le secteur de l'aéronautique, la Tunisie est dotée d'un parc aéronautique qui s'étend sur plus de 200 hectares et d'un Centre d'Excellence aux Métiers de l'Industrie Aéronautique. Plus de 80 entreprises opèrent dans le secteur, avec 50 d'entre elles regroupées au sein du Groupement des Industries Tunisiennes Aéronautiques et Spatiales (GITAS).
- Dans le secteur des énergies renouvelables, la Tunisie envisage d'augmenter la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique de 3% en 2023 à 35% d'ici 2030. En décembre 2022, un programme global de 2'200 MW a été lancé avec un premier lot de projets ciblant la production de 500 MW d'énergie photovoltaïque qui devrait être suivie d'une

⁷ En janvier 2024, une version amendée du décret-loi a été votée au Parlement.

⁸ <https://www.banquemonde.org/fr/news/press-release/2024/05/08/tunisia-s-sustained-recovery-requires-quick-action-to-take-advantage-of-opportunities>

⁹ <https://www.banquemonde.org/fr/country/tunisia/overview>

série d'appels d'offres pour une capacité de production de 1700 MW entre 2024 et 2025¹⁰. L'un des projets phares de ce programme est l'interconnexion électrique entre la Tunisie et l'Italie (Elmed), qui vise à créer une liaison sous-marine de 600 MW d'ici 2028.¹¹

- Dans le secteur de l'eau, la Tunisie est à la recherche de solutions en matière de gestion durable de l'eau afin de réaliser les objectifs de sa stratégie « Eau 2050 en Tunisie ». Pour faire face au stress hydrique et réduire l'eau potable absorbée à 80% par l'agriculture, elle compte mettre l'accent sur un traitement poussé des eaux usées, utilisables en irrigation ou pour réalimenter les nappes phréatiques.
- Dans le secteur de la protection du climat : la Tunisie figure parmi les pays méditerranéens les plus touchés par les conséquences des émissions de gaz à effet de serre bien qu'elle n'y participe qu'à raison de 0,07%. La CDN (contribution déterminée au niveau national) actualisée de la Tunisie vise pourtant une baisse de 45% de son intensité carbone à l'horizon 2030 par rapport à celle de 2010. Dans le cadre de la concrétisation de l'accord bilatéral sur la protection du climat signé en décembre 2023, la Fondation KliK représente une source de financement pour des projets de réduction d'émissions de gaz à effet de serre.
- Dans le secteur du numérique : le secteur représente 4,3% du PIB et 2,9% de l'investissement et emploie 113'000 personnes. Sa croissance est notamment portée par l'accélération de la digitalisation des entreprises suite à la crise COVID-19. Le plan national « Tunisie Digitale 2025 » fixe une vision ambitieuse pour la transformation numérique du pays, ouvrant la voie à de nouvelles opportunités d'investissement dans les technologies de pointe. La Tunisie a également lancé le programme « Smart Tunisia », qui vise à encourager les opérateurs internationaux à considérer le pays comme un hub de talents pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique.¹² Un des atouts majeurs de la Tunisie réside dans son capital humain. Avec plus de 270 établissements d'enseignement supérieur, le pays forme chaque année près de 65 000 diplômés, dont 16% spécialisés dans les filières des TIC.
- Dans le secteur du tourisme médical et de bien-être, la Tunisie est dotée de prestataires de soins qualifiés et d'un parc hôtelier approprié, offrant un potentiel de développement important dans des domaines tels que la chirurgie esthétique et l'hébergement médicalisé des seniors. Une stratégie de communication pour mieux faire connaître la destination est en cours d'élaboration entre les acteurs privés, le ministère du Tourisme et le ministère de la Santé. Le cadre législatif pour l'hébergement médicalisé des seniors est également en cours de révision.

Un guide de l'investisseur pour les investissements en faveur des Objectifs de Développement Durables (ODD) en Tunisie¹³ a identifié 18 domaines d'opportunité d'investissement alignés sur les priorités politiques tunisiennes et sur les besoins de développement du pays dans 8 secteurs prioritaires, en particulier : l'infrastructure, l'agriculture, le transport, les soins de santé, les énergies renouvelables et énergies alternatives, la technologie et les communications, la finance et l'éducation.

La Loi de l'Investissement de 2016 consacre le principe de la liberté d'investissement et l'allègement des procédures grâce, notamment, à la suppression de plusieurs autorisations relatives à l'activité économique et à la simplification des procédures administratives au profit de l'investisseur. De plus, le cadre juridique garantit à l'investisseur la liberté de recours à l'arbitrage ainsi que le renforcement du principe de libre transfert des fonds pour les investisseurs étrangers et la possibilité de détenir jusqu'à 100% du capital des sociétés offshores. Il œuvre également à consacrer le principe de la liberté de recruter des cadres étrangers dans la limite de 30% de l'ensemble des cadres de l'entreprise pendant les trois premières années à partir du démarrage du projet.

Les entreprises totalement exportatrices bénéficient d'un régime réglementaire favorable, notamment en matière de procédures douanières, le dédouanement s'effectuant directement dans les usines et les intrants importés étant exonérés de droits et de taxes. Un autre avantage de ce régime est la possibilité d'avoir un compte en devises étrangères, permettant aux entreprises totalement exportatrices d'effectuer des opérations sans être soumises aux très lourdes procédures de change.

Au niveau des incitations fiscales et financières, le cadre juridique prévoit plusieurs mesures incitatives au profit de l'investissement sous formes de primes d'investissement, qui visent les projets de développement régional, les secteurs prioritaires et les filières économiques ; de prime spécifique au secteur agricole et à la pêche selon la taille du projet ; de primes de rendement économique qui portent sur les investissements matériels pour la maîtrise des nouvelles technologies et les dépenses dans la

¹⁰ <https://www.tap.info.tn/fr/Portail-%C3%A0-la-Une-FR-top/17438228-signature-%C3%A0-la>

¹¹ <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2024/05/08/tunisia-s-sustained-recovery-requires-quick-action-to-take-advantage-of-opportunities>

¹² <http://www.smarttunisia.tn>

¹³ <https://www.undp.org/fr/tunisia/publications/sdg-investor-map-tunisie>

R&D ; et de prime de développement durable pour les projets de dépollution hydrique et atmosphérique et les projets adoptant les technologies propres.¹⁴

Malgré ces diverses mesures, l'incertitude due à la situation économique et financière du pays, les obstacles administratifs et les difficultés d'accès au financement ont été cités comme principaux défis par les entreprises suisses présentes dans le pays dans le cadre d'un sondage réalisé par l'Ambassade en juin 2024. La difficulté de trouver du personnel qualifié a également été citée par 30% des entreprises interrogées.

3 POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE

3.1 Politique et priorités du pays hôte

Dans les années 1980, la Tunisie a adopté une politique économique extérieure généralement ouverte sur l'étranger. La Tunisie a ainsi été le premier pays du sud de la Méditerranée à conclure un Accord d'Association et de Libre-Échange avec l'UE (1995). En 2012, le pays a accédé au statut de partenaire avancé avec l'UE, renforçant son intégration commerciale au bloc économique européen. Toutefois, les négociations avec l'UE sur un Accord de Libre-Echange Complet et Approfondi (ALECA), entamées en 2016, sont au point mort depuis le 4^{ème} round en 2019, notamment en raison de la pandémie et du climat d'incertitude politique en Tunisie. Ni l'UE ni la Tunisie ne semblent prêtes à les reprendre à ce stade. La coopération technique entre l'UE et la Tunisie dans les domaines économique et financier se poursuit toutefois. Suite au Mémorandum d'entente sur le partenariat global et stratégique entre l'UE et la Tunisie signé en juillet 2023,¹⁵ un programme d'appui aux réformes macro-économiques de la Tunisie (PARME) a ainsi été approuvé en décembre 2023.¹⁶

Dans le cadre de sa stratégie de diversification de ses partenaires, la Tunisie a conclu divers accords bilatéraux en matière de commerce et de protection des investissements¹⁷ avec des pays hors de l'UE. L'accord d'association avec le Royaume-Uni est entré en vigueur en janvier 2021. La portée des accords avec les grands pays arabes, la Turquie, et quelques pays africains est très variable.

Au niveau multilatéral, la Tunisie est membre de l'Organisation Mondiale de Commerce (OMC) et des institutions de Bretton Woods (FMI, Banque Mondiale), ainsi que de plusieurs organisations régionales ayant également une dimension économique ou commerciale, telles que l'Union du Maghreb Arabe (UMA)¹⁸ et la Ligue des États arabes. Avec sa participation au Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA)¹⁹ et à la Zone de libre-échange continental africain (ZLECA), la Tunisie vise à se positionner comme hub vers les marchés africains. La Tunisie a également le statut d'observateur auprès de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Soucieux de lutter contre l'important déficit de la balance commerciale, de protéger ses réserves en devises étrangères, et de limiter sa dépendance aux importations dans certains secteurs, le gouvernement poursuit depuis 2021 une politique à l'accent plus protectionniste et soutenue par une majorité de la population.²⁰ Il a ainsi annoncé son intention de réviser certains accords commerciaux bilatéraux qu'il juge peu équilibrés, dont celui avec la Turquie, une révision sur laquelle la Tunisie et la Turquie se sont mis d'accord en décembre 2023. Au 1^{er} janvier 2022, le gouvernement avait également augmenté les droits de douanes sur de nombreux produits de consommation courante. Enfin, en octobre 2022, il avait introduit une nouvelle mesure de contrôle préalable aux importations de marchandises, imposant notamment l'importation de certains produits directement depuis les lieux de fabrication dans les pays d'origine, ce qui pourrait s'apparenter à une barrière non-tarifaire. La Tunisie a jusqu'à maintenant insisté sur le fait que cette mesure était provisoire, dans l'attente d'une refonte du système de surveillance du marché, qui devrait être basée sur les lois relatives à la sécurité alimentaire et la sécurité des produits industriels. A ce jour, elle reste cependant applicable.

¹⁴ Voir <https://www.francophoniedjerba2022.tn/fr/tunisie-destination-privilegiee-dinvestissement>

¹⁵ Voir https://ec.europa.eu/commission/presscorner/api/files/document/print/fr/ip_23_3887/IP_23_3887_FR.pdf

¹⁶ Voir https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/document/download/aff5b313-09de-41de-85e1-607206c2b046_en?filename=C_2023_9184_1_FR_annexe_acte_autonome_nlw_part1_v2.pdf

¹⁷ Voir <https://investmentpolicy.unctad.org/international-investment-agreements/countries/213/tunisia>

¹⁸ Face au blocage de l'Union du Maghreb arabe (UMA) en raison du conflit au Sahara occidental et pour contribuer à isoler son rival marocain, l'Algérie a proposé à la Tunisie et à la Libye de créer un nouveau cadre de discussion régional. Une première réunion tripartite au niveau présidentiel a lieu le 22 avril 2024 à Tunis. La déclaration finale contient la facilitation des échanges commerciaux comme objectif commun.

¹⁹ Depuis le 1^{er} janvier 2020, tous les produits industriels et agricoles, les produits de la pêche et les produits de l'artisanat importés des pays membres du COMESA sont totalement exonérés de tous les droits de douanes et autres frais et taxes d'effet équivalent, sous réserve du principe de réciprocité.

²⁰ Un sondage mené en 2020 révèle que 70% des Tunisiens interrogés estiment que le protectionnisme est favorable au développement économique, contre 25% qui pensent au contraire que c'est plutôt le libre-échange. Voir <https://www.afrobarometer.org/publication/ad508-les-tunisiens-sont-favorables-au-protectionnisme-mais-soutiennent-les/>

3.2 Perspectives pour la Suisse

La Suisse dispose d'un accord de libre-échange avec la Tunisie par le biais de l'Association européenne de libre-échange (AELE) entré en vigueur en 2005. L'accord AELE-Tunisie couvre les produits industriels, les produits agricoles transformés, ainsi que le poisson et les autres produits de la mer. Il contient également des règles substantielles concernant la protection de la propriété intellectuelle, ainsi que des dispositions concernant les services, les investissements, les marchés publics et la coopération économique et technique. En ce qui concerne les produits agricoles non transformés, les Etats de l'AELE – dont la Suisse – ont conclu individuellement des arrangements bilatéraux avec la Tunisie.

La convention régionale sur les règles d'origine préférentielles pan-euro-méditerranéennes de 2011 a été révisée en 2019. La Tunisie n'a toutefois pas encore approuvé les règles révisées, qui ne sont de ce fait pas applicables aux échanges entre la Suisse et la Tunisie.

Au niveau bilatéral, le cadre juridique applicable compte également un accord concernant la promotion et la protection réciproques des investissements ainsi qu'un accord contre la double imposition. En octobre 2022 est également entrée en vigueur la convention de sécurité sociale qui coordonne les systèmes de sécurité sociale des deux pays dans les domaines vieillesse, décès et invalidité et règle le versement des rentes à l'étranger. Cette convention favorise les échanges économiques entre les deux pays et évite les doubles assujettissements en facilitant le détachement de personnel dans l'autre État.

La Suisse et la Tunisie ont signé le 9 décembre 2023 un accord bilatéral sur la protection du climat, en marge de la COP 28 à Dubaï. Cet accord crée les conditions-cadres qui permettront la réalisation en Tunisie de projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre financés par la Fondation KLIK.²¹

En termes de perspectives, cet ensemble d'accords offre en principe des conditions favorables aux investissements suisses en Tunisie et aux échanges commerciaux entre la Suisse et la Tunisie. Des relations tripartites pourraient également se développer, la Tunisie se positionnant comme hub industriel et technologique dans la région méditerranéenne et plateforme pour l'accès aux marchés africains. Ce potentiel ne se réalisera pourtant pleinement que lorsque les autorités tunisiennes sauront répondre aux principales préoccupations des entreprises suisses déjà présentes dans le pays, et qui selon un sondage effectué par l'ambassade en juin 2024 comprennent l'incertitude due à la situation économique et financière, les obstacles administratifs à leurs affaires, les difficultés d'accès au financement, les difficultés à trouver du personnel qualifié et une fiscalité défavorable. Les entreprises locales représentant des intérêts économiques suisses en Tunisie mentionnent également comme défi des problèmes logistiques.

4 COMMERCE EXTÉRIEUR

4.1 Evolution et perspectives générales

En 2023, les exportations de la Tunisie ont atteint TND 62,1 milliards (CHF 17,0 milliards) (2022 : TND 62,6 milliards ou CHF 17,1 milliards) et les importations en Tunisie TND 79,1 milliards (CHF 21,6 milliards) (2022 : TND 82,8 milliards ou CHF 22,6 milliards), résultant en un déficit commercial de TND 17,1 milliards (CHF 4,6 milliards) (2022 : TND 25,2 milliards ou CHF 6,9 milliards), soit environ 10,8% du PIB.²²

La hausse des exportations de la Tunisie de +7,9% a été portée par le secteur des industries agroalimentaires (+17,8%), des produits textiles (+6,9%) et des industries mécaniques et électriques (+14,5%). En revanche les exportations du secteur de l'énergie ont enregistré une baisse (-16,2%) de même que celles du secteur des mines, phosphates et dérivés (-25,8%).

Les importations en Tunisie ont reculé de -4,4% du fait essentiellement de la baisse des importations de produits énergétiques (-10,8%), des matières première et demi-produits (-7,3%) et des produits issus de l'agriculture et l'agroalimentaire (-4,8%).

L'UE est de loin le principal partenaire commercial de la Tunisie, représentant 70,3% des exportations tunisiennes, pour s'établir à TND 43,6 milliards (CHF 11,9 milliards) soit +12% en 2023, et 43,5% des importations tunisiennes, pour s'établir à TND 34,5 milliards (CHF 9,4 milliards) enregistrant une baisse de -8,1%. La France est redevenue le premier partenaire commercial de la Tunisie devant l'Italie avec TND 22,4 milliards (CHF 6,1 milliards) d'échanges, surpassant légèrement l'Italie avec TND 21,4 milliards (CHF 5,8 milliards).

Le déficit commercial de la Tunisie provient principalement du commerce avec des pays hors-UE, en particulier la Chine (TND -8,4 milliards ou CHF -2,3 milliards), la Russie (TND -6,7 milliards ou CHF -1,8

²¹ Voir

<https://www.eda.admin.ch/countries/tunisia/fr/home/actualite/nouveautes.html/content/countries/tunisia/fr/meta/news/2023/12/accord-climat-suisse-tunisie-cop28>

²² Voir

<https://documents1.worldbank.org/curated/en/099749005072444832/pdf/IDU15ecb3a281a5ef144711a56e154f814a16f13.pdf>

milliards, l'Algérie (TND -4,3 milliards ou CHF -1,2 milliards), la Turquie (TND -3,3 milliards ou CHF -0,9 milliards). Les importations de produits de consommation et électroniques, de produits énergétiques, et de commodités agricoles expliquent notamment ces équilibres. En revanche, le solde de la balance commerciale est particulièrement positif avec des partenaires tels que la France (TND 5,9 milliards ou CHF 1,5 milliards), l'Allemagne (TND 2,7 milliards ou CHF 0,7 milliards) et la Libye (TND 2,3 milliards ou CHF 0,6 milliards).

Le déficit de la balance commerciale de la Tunisie hors énergie s'est établi à TND -7,4 milliards (CHF 2,0 milliards), alors que celui de la balance énergétique a atteint TND -9,7 milliards (CHF 2,6 milliards), soit 56% du déficit total.²³

4.2 Commerce bilatéral

Selon les statistiques suisses, le volume total des échanges commerciaux de la Suisse avec la Tunisie en 2023 s'est élevé à CHF 400,1 millions (2022 : CHF 408,1 millions), CHF 163,5 millions d'exportations suisses vers la Tunisie (2022 : CHF 170,4 millions) et CHF 236,7 millions d'importations de biens tunisiens en Suisse (2022 : CHF 237,7 millions).²⁴ Le déficit de la balance commerciale a ainsi atteint CHF 73,2 millions (2022 : CHF 67,3 millions) en faveur de la Tunisie, renforçant la tendance observée depuis 2018. La Tunisie est le 5^e partenaire commercial de la Suisse en Afrique et 3^e en Afrique du Nord, derrière l'Égypte et le Maroc.

Pour cette année 2023, les statistiques tunisiennes font état d'échanges commerciaux bilatéraux atteignant TND 1'815,7 millions (CHF 497,5 millions). Les exportations tunisiennes vers la Suisse auraient atteint TND 986,0 millions ou CHF 270,2 millions (2022 : TND 504,9 millions ou CHF 156,2 millions) alors que les importations depuis la Suisse auraient atteint TND 829,7 millions ou CHF 227,3 millions (2022 : TND 760,1 millions ou CHF 235,6 millions), soit un solde de la balance commerciale en faveur de la Tunisie TND + 156,3 millions ou CHF 42,8 millions (2022 : TND -257 millions ou CHF -79,7 millions).²⁵

Les principaux produits d'exportation suisses vers la Tunisie incluent les produits chimiques finaux, y c. les substances actives (essentiellement les produits pharmaceutiques) ; les denrées alimentaires, boissons et tabacs (essentiellement les produits du tabac), les articles et appareils de l'industrie électrique et électronique ; et les machines industrielles. Les exportations de produits chimiques finaux, y c. les substances actives se maintiennent à CHF 65 millions et représentent 40,1% du total des exportations. Les exportations de denrées alimentaires, boissons et tabacs ont augmenté à CHF 28 millions (2022 : CHF 24 millions) pour représenter 17,3% des exportations. Les articles et appareils de l'industrie électrique et électronique ont augmenté à CHF 20 millions (2022 : CHF 18 millions) représentant 12,4% du total des exportations. À l'inverse, les exportations de machines industrielles ont baissé à CHF 13 millions (2022 : CHF 26 millions), passant d'une part de 15,3% à 8,0% des exportations.

Il existe un potentiel d'augmentation des exportations de produits pharmaceutiques pour autant que la Pharmacie centrale de Tunisie arrive à surmonter ses défis financiers. De même, les montres suisses ainsi que certains produits agroalimentaires suisses sont très appréciés par les consommateurs tunisiens, comme le fromage, le chocolat, et le café en capsules Nespresso. Toutefois, les taxes à l'importation sont un frein considérable et dissuasif pour nombre de ces produits.

Pour ce qui est des importations tunisiennes en Suisse, elles sont très largement dominées par les produits du secteur de l'habillement. Les autres principaux produits tunisiens importés en Suisse sont les articles et appareils de l'industrie électrique et électronique ; les matières plastiques ; et les chaussures, accessoires et parties de chaussure. Ces secteurs correspondent d'ailleurs aux principaux secteurs dans lesquels les entreprises suisses ont investi en Tunisie. Les importations de produits du secteur de l'habillement se sont établies à CHF 133 millions (2022 : CHF 144 millions) soit une part de 56,3% du total, alors que celles des articles électriques et électroniques ont atteint CHF 32 millions (2022 CHF : 24 millions), soit une part de 13,8%. Les importations de produits en matières plastiques ont baissé à CHF 11 millions (2022 : CHF 16 millions) passant à une part de 4,9% des importations, alors que les importations de chaussures, accessoires et parties de chaussures sont restées stable à CHF 11 millions (2022 : CHF 11 millions), soit une part de 4,8%.

La Tunisie a le potentiel de développer ses exportations vers la Suisse tant au niveau de produits de l'agriculture et de la pêche, qu'au niveau de l'agroalimentaire par la valorisation de ses produits. De

²³ Voir <https://www.ins.tn/publication/commerce-exterieur-aux-prix-courants-decembre-2023#:~:text=Hausse%20des%20exportations%20de%207,%25%20durant%20l%27ann%C3%A9e%202023.&text=Les%20r%C3%A9sultats%20des%20C3%A9changes%20commerciaux,%25%20durant%20l%27ann%C3%A9e%202022>.

²⁴ Total « conjoncturel » (total 1) : sans l'or en barres et autres métaux précieux, les monnaies, les pierres précieuses et gemmes, ni les objets d'art et antiquités

²⁵ Le ministère du Commerce tunisien explique la différence de chiffres entre les statistiques suisses et tunisiennes par le mode de calcul et les critères pour définir l'origine et la destination des produits.

même, la Tunisie aurait le potentiel d'exporter davantage dans le secteur de l'industrie manufacturière si les investissements suisses dans ce secteur devaient croître.

5 INVESTISSEMENTS DIRECTS

5.1 Evolution et perspectives générales

Selon les données statistiques de l'Agence de promotion des investissements extérieurs (FIPA) pour l'année 2022, les Emirats arabes Unis sont le plus important pays d'origine d'Investissements Directs Etrangers (IDE) en Tunisie en termes de stocks. Avec des investissements cumulés de TND 7'619,7 millions (CHF 2'240,8 millions), ils se placent tout juste devant la France avec TND 7'065,6 millions (CHF 2'077,9 millions), suivie du Qatar avec TND 5'160,8 millions (CHF 1'517,7 millions), de l'Italie avec TND 3'202,2 millions (CHF 941,7 millions) et de l'Allemagne avec TND 2'706,3 millions (CHF 795,9 millions). La Suisse se place au 18^{ème} rang avec TND 491,7 millions (CHF 144,6 millions).

Pour l'année 2023, les flux d'IDE ont atteint TND 2'385,5 millions (CHF 653,7 millions) soit une augmentation de +7,7% par rapport à 2022. Les IDE dans les industries manufacturières ont représenté la plus grande part avec 62,1%, suivis de ceux dans l'énergie avec 19,7%, dans les services avec 17,5% et dans l'agriculture avec 0,8%.

Hors énergie, le flux des IDE enregistré s'élève à TND 1'916,3 millions (CHF 525 millions) et a permis de réaliser 638 opérations d'investissement, permettant de créer quelques 14'746 nouveaux postes d'emplois. Plus de la moitié du flux d'IDE s'est concentré dans la région du grand Tunis, suivie par la région du Nord-Est avec plus de 24%.

La répartition par pays du flux des IDE (hors énergie) place la France en première position avec TND 610,5 millions (CHF 167,3 millions), soit 32% du total des IDE (hors énergie), suivie du Qatar avec TND 293,7 millions (CHF 80,4 millions), l'Italie avec TND 263,4 millions (CHF 72,1 millions), l'Allemagne avec TND 237,9 millions (CHF 65,1 millions), le Japon avec TND 75,14 millions (CHF 20,5 millions). Avec TND 47,1 millions (CHF 12,9 millions), la Suisse se place en 8^e position.

En termes de création d'emplois générés par les flux d'IDE (hors énergie), la France a été également en tête avec 4'206 emplois créés, suivie de l'Allemagne avec 3'264 emplois, de l'Italie avec 3'074 emplois, du Japon avec 809 emplois et de la Suisse placée à la 5^e place avec 774 emplois.

La Tunisie continue à œuvrer en faveur d'un cadre attractif pour attirer les investissements étrangers. La dernière mesure en date est le décret-loi n°2022-68, portant sur des dispositions spéciales pour améliorer l'efficacité de l'exécution des projets publics et privés en vue de répondre aux priorités du développement économique et social au niveau national et régional. Il répond à l'urgence de la relance de l'économie, dans le contexte exceptionnel qui marque l'économie nationale et internationale.

5.2 Investissements bilatéraux

Selon l'Agence de promotion des investissements extérieurs (FIPA), il y aurait quelques 101 entreprises suisses ou à participation suisse en Tunisie, qui offriraient quelques 14'300 emplois, essentiellement dans le secteur du textile, habillement et chaussures ainsi que dans le secteur des appareils électriques, plaçant la Suisse au 10^e rang des pays étrangers créateurs d'emploi en Tunisie.²⁶ En 2023, les flux d'IDE (hors énergie) suisses en Tunisie ont consisté en 19 extensions créant 774 emplois nouveaux, plaçant la Suisse à la 8^e place parmi les pays émetteurs d'IDE en Tunisie et à la 5^e place en termes de création d'emplois.²⁷

Le potentiel d'augmentation des IDE suisses en Tunisie est substantiel. Toutefois, sa concrétisation dépend en grande partie de l'établissement d'une stabilité politique, économique et financière de long terme en Tunisie et de la capacité des autorités tunisiennes à améliorer le climat des affaires et à mieux faire connaître les atouts du pays. Les entreprises suisses présentes en Tunisie qui ont participé au sondage réalisé par l'ambassade en juin 2024 estiment en effet que les plus grands défis auxquels elles sont confrontées sont l'incertitude due à la situation économique et financière du pays (63% des réponses), les obstacles administratifs (57% des réponses), l'accès au financement (43%) et la difficulté à trouver du personnel qualifié (30%). Les entreprises locales représentant des intérêts économiques suisses dans le pays considèrent que la fiscalité défavorable et les problèmes logistiques comptent parmi les défis majeurs auxquels elles font face. Nonobstant le climat général en Tunisie et les défis auxquels sont confrontées les entreprises suisses, 67% des entreprises suisses répondantes se disent prêtes à investir dans les 12 prochains mois et 57% comptent recruter plus d'employés.

²⁶ Selon les données statistiques de la FIPA 2023.

²⁷ Idem.

6 PROMOTION ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

6.1 Instruments de la promotion économique extérieure suisse

La promotion économique extérieure suisse est principalement assurée par l'Ambassade de Suisse en Tunisie, S-GE et la Chambre de commerce et d'industrie tuniso-suisse (CCITNCH), qui se positionne comme plateforme commune des entreprises suisses présentes ou représentées en Tunisie. La CCITNCH a élu un nouveau Conseil d'administration le 24 mai 2023 pour un mandat de deux ans. Une élection complémentaire a eu lieu le 14 mai 2024. Elle organise régulièrement des tables rondes sur les secteurs offrant des opportunités tels que l'agroalimentaire, le textile, le tourisme médical ainsi que sur des développements d'intérêt tels que l'industrie 4.0 et l'internationalisation de l'externalisation des services. La participation de la CCITNCH au Conseil des chambres mixtes depuis septembre 2017 permet aux entreprises suisses de se joindre aux autres entreprises étrangères en Tunisie pour défendre leurs intérêts auprès des autorités tunisiennes.

L'Ambassade de Suisse en Tunisie et la CCITNCH coopèrent étroitement afin de promouvoir les échanges économiques bilatéraux. L'Ambassadeur de Suisse en Tunisie est président d'honneur de la CCITNCH et un membre de son équipe le représente aux séances périodiques du Conseil d'administration de la CCITNCH. Avec le soutien de l'Ambassade de Suisse en Tunisie, S-GE et la CCITNCH ont échangé sur de futures opportunités de collaboration.

La mise en œuvre du programme suisse pour la promotion des exportations (SIPPO), financé par le SECO et lancé en Tunisie en 2017, a contribué à intensifier les relations économiques entre les deux pays, particulièrement au travers d'une meilleure promotion de l'huile d'olive, des dattes et des produits de la pêche tunisienne sur le marché suisse. Le programme vise essentiellement le renforcement des compétences des organisations tunisiennes de soutien aux entreprises (BSO) pour leur permettre de développer la capacité d'exportation de ces dernières.

6.2 Intérêt du pays hôte pour la Suisse

La Suisse jouit en Tunisie d'une image très positive en tant que destination pour le tourisme, les études supérieures, les soins hospitaliers et les services financiers. Le pouvoir d'achat des consommateurs en Tunisie limite cependant la demande tunisienne pour ces différents services.

En matière de tourisme, les visites de Tunisiens en Suisse sont contraintes par l'obligation de visa et souvent liées à la présence de membres de la famille ou d'amis en Suisse. Il y aurait quelques 23'000 tunisiens inscrits à l'Ambassade de Tunisie en Suisse, une communauté souvent dotée d'un niveau de formation supérieur.

L'intérêt pour les études supérieures en Suisse est en forte croissance en Tunisie. Les établissements universitaires suisses les plus fréquentés par des étudiants tunisiens comprennent l'EPFL, l'Université de Genève (pharmacie), l'Université de Lausanne (HEC) et les écoles hôtelières de Lausanne (EHL) et Glion. Plusieurs universités privées tunisiennes ont développé des partenariats ou programmes d'échanges avec des universités suisses. C'est le cas de Eight University-Hospitality business school, qui a développé son programme et son hôtel d'application avec le conseil d'EHL Advisory services et dont les enseignants détiennent le certificat Qualified learning facilitator's de l'EHL. C'est également le cas de la Mediterranean School of Business (MSB) du groupe South Mediterranean University (SMU), dont le partenariat avec l'école hôtelière suisse Les Roches permet désormais aux étudiants de MSB d'accomplir une partie de leur cursus sur le campus de l'école Les Roches à Crans-Montana.

Plus généralement, il existe un fort intérêt pour des coopérations académiques avec des partenaires suisses. L'Ecole nationale d'ingénieur de Tunis (ENIT) est depuis décembre 2020 membre du Réseau d'excellence des sciences de l'ingénieur de la francophonie (RESCIF) piloté par l'EPFL. Le Centre Excellence in Africa (EXAF) de l'EPFL a lancé en 2020 un programme qui soutient divers projets de collaboration scientifique entre l'EPFL et des institutions de recherche tunisiennes telles que l'Institut Pasteur et l'Université de Carthage. Un programme du Secrétariat d'Etat à la Formation, la Recherche et l'Innovation (SEFRI) mis en œuvre par la HES-SO en tant que Leading house pour la région MENA a également permis de soutenir pas moins de 9 collaborations entre des institutions académiques suisses et tunisiennes dont 3 nouvelles en 2023.

Les investissements tunisiens en Suisse ne sont pas très développés et peu connus. Quelques rares entreprises de services s'y installent pour un accès plus facile aux marchés suisse et internationaux.

La demande pour les services financiers suisses est fortement limitée par le régime de change restrictif et l'absence d'institutions financières suisses en Tunisie.

ANNEXE 1 – Structure de l'économie

Structure de l'économie de la Tunisie

	2018	2023
Répartition du PIB*		
Secteur primaire	10,5%	9,5%
Secteur manufacturier	25,5%	23,7%
<i>dont l'Industrie manufacturière</i>	15,2%	15,3%
Services - dont Services publics	63,3%	66,8%

Répartition de l'emploi**		
Agriculture et pêche	13,5%	15%
Secteur manufacturier	42,7%	32%
Services, dont - Services publics	43.1% <i>n.d.</i>	53% <i>n.d.</i>

*) Source : Institut national de la statistique tunisien (INS) (fourni sur demande)

**) Source : Institut national de la statistique tunisien (INS) : <https://www.ins.tn/publication/indicateurs-de-lemploi-et-du-chomage-premier-trimestre-2024>

ANNEXE 2 – Principales données économiques

Principales données économiques de la Tunisie

	2022	2023	2024 (e)
PIB (USD mia constant) *	46,265	51,283	54,708
PIB/habitant (USD constant) *	3'814	4'191	4'435
Taux de croissance (% du PIB)*	2,6%	0,4%	1,8%
Taux d'inflation (%)*	8,3%	9,3%	7,3%
Taux de chômage (%)*	15,2%	16,4%	n.d
Solde budgétaire (% du PIB)*	-6,6%	-6,6%	-5,3%
Solde des transactions courantes (% du PIB)*	-8,6%	-2,5%	-3,4%
Dette extérieure totale (% du PIB) **	57,6%	51,2%	n.d
Service de la dette (% des exportations) **	15,5%	18,9%	n.d.
Réserves (mois d'importations)***	4,1	3,9	3,8

*) Source : FMI : World Economic Outlook database April 2023 : https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2023/April/weo-report?c=744,&s=NGDP_RPCH,NGDPD,PPPGDP,NGDPRPPPPC,NGDPDPC,PPPPC,PCPI,LUR,GGR,GGSB,NPGDP,GGXWDG,NGDP,BCA,NGDPD,&sy=2021&ey=2028&ssm=0&scsm=1&sc=0&ssd=1&ssc=0&sic=0&sort=country&ds=.&br=1

**) Source : Source : Institut national de la statistique tunisien (INS)

***) Source : Banque Mondiale
<https://documents1.worldbank.org/curated/en/099749005072444832/pdf/IDU15ecb3a281a5ef144711a56e154f814a16f13.pdf>

ANNEXE 3 – Partenaires commerciaux

Partenaires commerciaux de la Tunisie (2023)

Perspective selon le pays hôte

Rang	Pays	Exportations par le pays hôte en TND millions	Part en %	Var. 2022-23 en %	Rang	Pays	Importations par le pays hôte en TND millions	Part en %	Var. 2022-23 en %
1	France	14'114,4	22,7	+10,7	1	Italie	9'990,6	12,6	-17,4
2	Italie	11'375,5	18,3	+17,5	2	Chine	8'439,9	10,7	-2,1
3	Allemagne	8'162,6	13,1	+9,8	3	France	8'260,4	10,4	-3,8
4	Espagne	3'274,6	5,3	+26,9	4	Russie	6'842,8	8,6	+134,3
5	Libye	2'649,0	4,3	+7,6	5	Algérie	5'607,5	7,1	+13,8
10	Suisse	986,0	1,6	+95,3	14	Suisse	829,7	1,0	+9,2
	UE	43'636,9	70,3	+12,3		UE	34'455,3	43,5	-8,1
	Total	62'077,3	100	+7,9		Total	79'146,3	100	-4,4

Source : Institut national de la statistique tunisien (INS).

Taux de change : TND 1 = USD 0.32574 / USD 1 = 3.06235 TND (31.12.2023)

Total des exportations converti en USD : USD 20,22 millions

Total des importations converti en USD : USD 25,77 millions

ANNEXE 4 – Echanges commerciaux bilatéraux

Echanges commerciaux bilatéraux entre la Suisse et la Tunisie

	Export en CHF millions	Variation 2022-23 en %	Import en CHF millions	Variation 2022-23 en %	Solde en CHF millions	Volume en CHF millions
2018	182,1	-16,7	211,3	5,2	-29,1	393,5
2019	201,0	10,4	206,7	-2,2	-5,7	407,7
2020	174,4	-13,2	193,1	-6,6	-18,6	367,6
2021	173,4	-0,6	223,9	16,0	-50,6	397,3
2022 (Total 1)*	170,4	-1,7	237,7	6,1	-67,3	408,1
2023 (Total 1)*	163,5	-4,1	236,7	0,4	-73,2	400,1

*) Total « conjoncturel » (total 1) : sans l'or en barres et autres métaux précieux, les monnaies, les pierres précieuses et gemmes, ni les objets d'art et antiquités

Source : Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières

Exportations	2022 en % du total	2023 en % du total
1. Produits chimiques finaux, y c. les substances actives	38,3%	40,1%
2. Denrées alimentaires, boissons et tabacs	14,3%	17,3%
3. Articles et appareils de l'industrie électrique et électronique	10,8%	12,4%
4. Machines industrielles	15,3%	8,0%

Source : Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières

Importations	2022 en % du total	2023 en % du total
1. Habillement	60,5%	56,3%
2. Articles et appareils de l'industrie électrique et électronique	10,1%	13,8%
3. Matières plastiques	6,8%	4,9%
4. Chaussures, accessoires et parties de chaussures	4,7%	4,8%

Source : Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières

ANNEXE 5 – Principaux pays investisseurs

Principaux pays investisseurs dans le pays hôte (2023)

Rang	Pays	Stock d'Investissements directs en TND millions, hors énergie, en 2022*	Part en %, en 2022*	Variation 2021-22* en %	Flux 2023 en TND millions, hors énergie, en 2023
1	Émirats arabes unis	7'619,7	22,9	+11	31,8
2	France	7'065,6	21,2	+21	610,5
3	Qatar	5'160,8	15,3	+40	293,7
4	Italie	3'202,2	9,7	+18	263,4
5	Allemagne	2'706,3	8,1	+18	237,9
6	Espagne	2'242,8	6,7	+20	38,6
7	Portugal	1'299,2	3,9	+27	8,6
8	Libye	1'237,4	3,7	+17	5,3
9	Pays-Bas	1'184,0	3,5	+16	50,4
10	Arabie saoudite	1'055,5	3,2	+44	29,8
...	UE	19'250,2	49,0	+19
18	Suisse	491,7	1,5	+17	47,1
	Total (hors énergie)	40'230,0	100	+21	1'916,3

* Chiffres non disponibles pour 2023.

Source : Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur – FIPA Tunisia, Bilan des flux entrants d'investissements internationaux de l'année 2023 (données préliminaires).

Taux de change : TND 1 = USD 0.32574 / USD 1 = 3.06235 TND (31.12.2023)

Total des Investissements directs (stock, hors énergie) en 2022 convertis en USD : 13'070 millions (n.d. pour 2023)

Total du flux de l'année 2023 écoulée (hors énergie) en USD : 624,11 millions.